

tais homme à mettre à exécution une belle entreprise dont il n'ignorait pas qu'il m'avait été parlé à Naples.

« Je lui répondis que, si je fusse venu avec quelques barques que le duc d'Ossone faisait construire pour les mettre à ma disposition, connaissant les localités comme je les connais actuellement, il m'eût été facile de mettre à exécution son dessein, qui était que je vinsse à Venise avec trois cents hommes de guerre et deux cents marins, mettre le feu à l'arsenal et enlever ou brûler quelques galéasses qu'on savait en armement.

« Sur quoi il me répliqua que non, qu'il fallait que je me décidasse le plus tôt qu'il me serait possible, sur-le-champ, à retourner auprès du duc, où j'acquerrais des droits à une couronne; mais que cette affaire n'était pas de nature à être traitée par écrit, et qu'il importait que j'allasse expliquer de vive voix au duc comment il fallait s'y prendre. Il me dit qu'on pouvait faire ici ce qu'on voudrait, parce qu'il n'y avait aucun chef qui fût homme de tête et de valeur; qu'on en avait bien vu la preuve le jour de la procession des reliques, où quatre ou cinq hommes, qui avaient fait le coup de poing à Saint-Marc, avaient mis tout le peuple en déroute; et encore, il n'y avait que trois jours, lorsqu'on avait vu toute la ville en alarmes pour l'arrivée d'un vaisseau marchand; qu'en un mot il n'y avait pas le moindre doute qu'avec un petit nombre d'hommes de résolution, on ne pût entreprendre ici tout ce que l'on voudrait; que la perte de Venise entraînait celle de tout l'État; qu'il n'en était pas de ce gouvernement comme d'un roi de France, d'Espagne ou d'Angleterre, qui pouvaient perdre leur capitale sans que le royaume fût perdu.

« Alors le capitaine Alexandre prit la parole et se mit à parler des moyens qu'il y avait à employer pour le succès de l'entreprise. Je lui dis que les trente barques qu'on armait à Naples pouvaient suffire pour opérer de grandes choses, parce qu'elles étaient construites de manière à passer partout, ne tirant que trois palmes d'eau, et que chacune pouvait contenir cent hommes. Alors l'ambassadeur me prit le bras qu'il me serra fortement, en me répétant qu'il fallait que j'allasse sur-le-champ à Naples.

« Je m'excusai sur ce qu'ayant reçu ma paie jusqu'au 15 du mois prochain, je ne pouvais avant ce terme demander mon congé (1). Il répondit que je faisais bien, que c'était agir en homme d'honneur, que cependant je me disposasse à partir dès que je le pourrais, et qu'en attendant il en donnerait avis au duc.

« Sur cela, le capitaine Alexandre demanda à monsieur l'ambassadeur s'il avait expédié la dépêche qu'il savait, et si le porteur avait pris toutes ses précautions pour n'être point découvert. A quoi l'ambassadeur répondit qu'il n'en faisait aucun doute; qu'au surplus la lettre était en chiffres, et qu'il le donnait au plus habile de la déchiffrer.»

Au dos de cette pièce, on lit cette note de la main de M. de Léon : *Touchant le capitaine Alexandre, avis donné par Jacques Pierre à la république de ce qu'il avait découvert avec l'ambassadeur d'Espagne.*

Cette pièce, de même que la précédente, est, non pas une copie, mais une minute; il y a même à la fin un alinéa effacé, mais qui peut se lire, et dont le contenu était remarquable.

« Le capitaine Jacques fera dans la journée de demain, un autre rapport à sa sérénité sur ce que la sérénissime république a à faire pour sa conservation, et sur ce qui a été traité à Naples par un marquis que l'archiduc a envoyé au duc d'Ossone. Il se trouve déjà à Naples un capitaine anglais Allyau (il veut dire Hélyot), qui passa par ici il y a à peu près un an, avec deux Allemands. Le capitaine Alexandre et moi avons souvent parlé de cette affaire, et nous avons pris heure devant l'ambassadeur pour aller ensemble dans une barque faire tout le tour de Venise.»

Ce passage a été supprimé du rapport. On en trouve un troisième au feuillet 252, sous la date du 15 octobre 1617, celui-ci a été réduit de moitié; il contient quelques détails relatifs aux premières liaisons du capitaine Pierre avec le duc d'Ossone, et révèle un projet de ce vice-roi sur une place de la côte d'Albanie, appelée la Vallone.

Plus loin, on trouve encore un autre écrit de Jacques Pierre, toujours en minute, intitulé : *Bref discours que le capitaine Jacques Pierre présente à sa sérénité, sur les desseins et entreprises que le roi d'Espagne ou ses ministres méditent contre le Levant, et notamment contre la Macédoine et la Morée.*

Je me dispense de le traduire.

La conséquence à tirer de ces quatre pièces est que Jacques Pierre avait des rapports avec le duc d'Ossone, avec l'ambassadeur d'Espagne, avec le gouvernement vénitien, et avec l'ambassadeur de France. Mais qui servait-il? qui trompait-il?

De deux choses l'une, ou les avis qu'il donnait étaient vrais, ou bien ils étaient faux. S'ils étaient vrais, il est évident qu'il servait les Vénitiens et qu'il trahissait les Espagnols; car il ne pouvait pas se flatter d'inspirer assez de confiance aux premiers pour qu'ils s'abandonnassent entièrement à lui. Le personnage qu'il faisait éveillait naturellement le soupçon; et enfin, lorsqu'il avertissait le gouvernement

(1) On voit que Jacques Pierre était à la solde du gouvernement vénitien, à compter du 15 août 1617.